**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Mise en ligne des microdonnées anonymisées du**

**Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014**

**Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) met en ligne sur son site institutionnel (www.hcp.ma) le fichier des microdonnées du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014 couvrant les caractéristiques démographiques, socio-économiques, culturelles et environnementales relatives à un échantillon représentatif de 10% de la population et des ménages à l'exception des nomades, des personnes sans abri et de la population comptée à part.**

**Cette première offre l'opportunité aux utilisateurs potentiels de ces données de base et relevant du secteur de la recherche, des sciences appliquées, des politiques publiques et des opérateurs économiques et sociaux de procéder aux multiples combinaisons des variables de nature à répondre aux besoins spécifiques de leurs intérêts. In fine, ces microdonnées permettent à tout utilisateur avisé d'analyser les relations inter-variables et de produire les indicateurs et les tableaux statistiques personnalisés aux niveaux national, régional et provincial.**

**A cet effet, et dans le but de faciliter la manipulation de ce fichier, une documentation technique est jointe comportant le questionnaire du RGPH, le dictionnaire des variables, les concepts et les définitions utilisés ainsi que les conditions de son usage. Ce fichier est disponible en format SPSS et en format texte permettant son utilisation dans n’importe quel système de traitement des données.**

**Par ailleurs, il convient de préciser que, dans le but de protéger les personnes concernées par ces données de toute possibilité de leur identification par des tiers, ces microdonnées ont fait l'objet d'une opération d'anonymisation conformément aux dispositions du Décret Royal portant loi n° 370-67 du 10 Joumada I 1388 (5 août 1968) relatif aux études statistiques, de la loi n°09-08 relative à "la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel" et des "principes fondamentaux de la statistique officielle" des Nations Unies.**

**La mise en ligne des microdonnées anonymisées du RGPH 2014 sera suivie par la publication des microdonnées d'autres enquêtes auprès des ménages dont, en première étape, celles de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2013-2014.**